



Projets particuliers reconnus par la Commission scolaire - 2015-2016

Répartition des services éducatifs entre les écoles

DÉFINITION ET CRITÈRES
D'ADMISSIBILITÉ

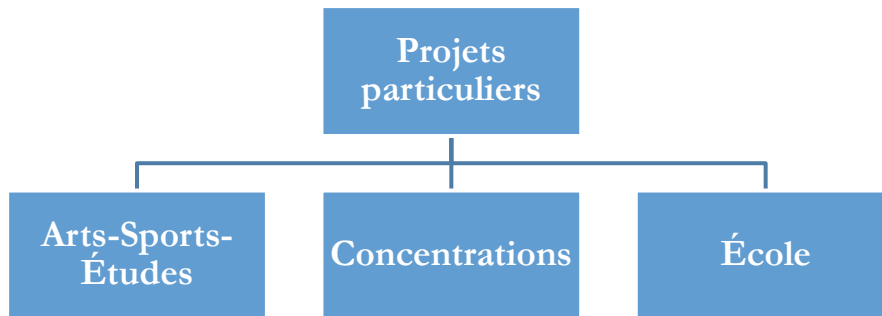
Référence : Jean Papillon, directeur des
Services éducatifs par intérim



Table des matières

1.0	Schéma distinctif des types de projets particuliers	1
2.0	Définition des termes	1
3.0	Provenance des élèves et admission.....	2
4.0	Organisation scolaire.....	2
5.0	Règles concernant le recours à des ressources externes.....	3
6.0	Inscription et critères de sélection (écoles primaires)	3
6.1	École Sainte-Agnès.....	3
6.2	École de l’Aquarelle	4
6.3	École Norjoli.....	4
6.4	École de la Rose-des-Vents	4
7.0	Inscription et critères de sélection (écoles secondaires).....	5
7.1	École du Mistral.....	5
7.2	École Langevin	7
7.3	École Saint-Jean	9
7.4	École Paul-Hubert	10

1.0 Schéma distinctif des types de projets particuliers



2.0 Définition des termes

Arts-Sports-Études :

Visé à permettre à des élèves, visant l'excellence sportive ou artistique, la meilleure conciliation possible de leurs objectifs sportifs/artistiques et scolaires. L'appellation arts-sports-études ne peut être utilisée que dans le cas où il y a une reconnaissance officielle par le MELS.

Concentrations :

Peut viser l'enrichissement d'une ou de plusieurs disciplines du programme de formation ou peut viser le développement d'une discipline sportive.

École :

Un projet particulier d'école vise à offrir une valeur ajoutée à la clientèle de celle-ci. Ces projets peuvent s'articuler par le projet éducatif et le plan de réussite ou par le partenariat avec des ressources humaines externes (accommodements).

Enrichissement:

Visé le développement des compétences dont la formation est donnée par le personnel enseignant. On parlera donc d'enrichissement dans les cas où il sera relié à la formation académique par le biais du programme de formation de l'école québécoise.

Accommodements :

Visé à permettre à certains élèves ne faisant pas partie d'une concentration de pouvoir être libérés sur les heures de cours pour participer à une activité artistique ou sportive. Cette libération est encadrée par un protocole d'entente.

3.0 Provenance des élèves et admission

	Arts-Sports-Études	Concentrations	École
Provenance des élèves	Ils proviennent de l'école et d'autres écoles de la CS. Ils peuvent provenir de d'autres CS.	Ils proviennent de l'école et d'autres écoles de la CS. Ils peuvent provenir de d'autres CS.	Ils proviennent de l'école concernée.
Admission	Elle se fait à partir de critères variés, notamment la reconnaissance de l'athlète ou du programme offert.	Elle se fait à partir de critères variés, notamment l'intérêt et l'aptitude de l'élève.	Ne s'applique pas.

4.0 Organisation scolaire

	Arts-Sports-Études	Concentrations	École
Incidence sur la grille-matières	Le projet particulier a une incidence sur le nombre de périodes allouées à chacune des matières. Elle a surtout une incidence sur le traitement des contenus et sur l'approche pédagogique.		
Demande de dérogation	Les modifications à la grille-matières nécessitent parfois l'approbation par le ministre via une demande de dérogation (reconnaissance ASE).	Les modifications à la grille-matières, s'il y a lieu, ne devraient pas faire l'objet d'une demande de dérogation puisqu'aucune matière ne devrait être retirée. Elles doivent cependant faire l'objet d'une approbation par le conseil d'établissement.	
Lieu de la formation	La formation est dispensée à l'école ou est confiée en partie à un organisme partenaire. La formation artistique ou sportive peut nécessiter des déplacements à l'extérieur et être confiée à un organisme externe. Cela doit être encadré par un protocole d'entente.		La formation est dispensée à l'école par le personnel enseignant. Des partenaires extérieurs peuvent collaborer et intervenir à l'école. Dans ce cas, certaines conditions s'appliquent et peuvent être encadrées par un protocole d'entente.

5.0 Règles concernant le recours à des ressources externes

L'école qui fait appel à des spécialistes externes pour la totalité ou pour certains apprentissages spécifiques du programme doit s'assurer :

- Des compétences et de la qualification de ces personnes;
- De leur étroite collaboration;
- De la signature du protocole d'entente avec les personnes ou organismes qui interviennent à titre de contractuels.

6.0 Inscription et critères de sélection (écoles primaires)

6.1 École Sainte-Agnès

	Inscription	Critères de sélection
<u>Concentration artistique ou sportive</u>	<ul style="list-style-type: none">• Suivant le processus d'inscription avec la recommandation du partenaire et de la direction de l'école de provenance de l'élève.• De façon exceptionnelle, les élèves qui représentent l'élite sportive ou artistique peuvent accéder au programme en 3e année avec la recommandation du partenaire.• 1 groupe par niveau de 4^e, 5^e et 6^e année.	<p><u>Recommandation du partenaire :</u></p> <ul style="list-style-type: none">-Assiduité-Niveau de performance-Motivation <p><u>Recommandation de l'école de quartier :</u></p> <ul style="list-style-type: none">-Autonomie-Sens de l'organisation-Attitude/comportement-Réussite scolaire

6.2 École de l'Aquarelle

	Inscription	Critères de sélection
<u>Concentration artistique ou sportive</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Référence par Ste-Agnès quand la capacité d'accueil de cette école est atteinte. • Possibilité de 1 groupe par niveau de 4^e à 6^e année. 	<u>Recommandation du partenaire :</u> -Assiduité -Niveau de performance -Motivation <u>Recommandation de l'école de quartier :</u> -Autonomie -Sens de l'organisation -Attitude/comportement -Réussite scolaire
<u>Concentration Anglais</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Recommandation du spécialiste d'anglais langue seconde et de la direction de l'école de provenance de l'élève. • 1 groupe en 6^e année. 	<u>Recommandation du spécialiste porte sur :</u> -Autonomie -Motivation -Sens de l'organisation -Attitude/comportement -Réussite scolaire <u>Tirage au sort si plus de 29 élèves répondent aux critères.</u>

6.3 École Norjoli

	Inscription	Critères de sélection
<u>Concentration Anglais</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Recommandation du spécialiste d'anglais langue seconde et de la direction de l'école de provenance de l'élève. • 1 groupe en 6^e année 	<u>Recommandation du spécialiste porte sur :</u> -Autonomie -Motivation -Sens de l'organisation -Attitude/comportement -Réussite scolaire <u>Tirage au sort si plus de 29 élèves répondent aux critères.</u>

6.4 École de la Rose-des-Vents

	Inscription	Critères de sélection
<u>Anglais intensif</u>	Les élèves de l'école inscrits en 6 ^e année.	Aucun

7.0 Inscription et critères de sélection (écoles secondaires)

7.1 École du Mistral

	Inscription	Critères de sélection
<p><u>Sport-Études Hockey</u> <u>Midget espoir</u> <u>Bantam AA</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les jeunes reçoivent une lettre d'invitation afin de participer à un camp de sélection. • Ils s'inscrivent à l'école suite aux résultats du camp de sélection. <p>Choix des élèves-athlètes Midget espoir : la semaine avant le 1er jour de classe Bantam AA : au début des classes</p> <p>-Après sélection : inscription officielle à l'école. -Après inscription : envoi immédiat par courriel aux directions des écoles concernées.</p>	<p>Camp de sélection début août</p>
<p><u>Concentration sportive hockey</u> <u>Pee Wee AA</u> <u>Midget AA</u></p> <p>N.B. Les joueurs Pee Wee AA de niveau primaire seront inscrits à Norjoli ou, en second lieu, à des Alizés selon la capacité d'accueil.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les jeunes reçoivent une lettre d'invitation afin de participer à un camp de sélection. • Ils s'inscrivent à l'école suite à la sélection sur glace. <p>Choix des élèves-athlètes Pee Wee AA : à la mi-août Midget AA : dans les 2 semaines après le début des classes.</p> <p>-Après sélection : inscription officielle à l'école. -Après inscription : envoi immédiat par courriel aux directions des écoles concernées.</p>	<p>Camp de sélection début août</p>
<p><u>Concentration sportive Football</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> • 3 équipes de plus ou moins 35 élèves. • Classement relié à l'âge et au poids. 	<p>-Camp d'entraînement. -Vise la motivation et la persévérance scolaire. -Aucune sélection particulière.</p>

	Inscription	Critères de sélection
<u>Concentration musicale harmonie ou guitare</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Inscription du primaire avec recommandation de l'enseignant de musique et de la direction de l'école de provenance de l'élève. • Pour harmonie : 5 groupes, 1 par niveau. • Pour guitare= 3 groupes répartis de la 1^{re} à la 5^e secondaire. 	<u>Recommandation du spécialiste et de la direction porte sur :</u> -Intérêt marqué pour les arts -Autonomie -Sens des responsabilités -Bonne discipline personnelle <u>Si sélection nécessaire :</u> 1-Selon les besoins de l'harmonie (instrument joué). 2-Si plus d'un élève peut jouer de l'instrument, audition.
<u>Groupe d'exploration professionnelle</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Recommandation de la direction de l'école d'origine selon le cas. • Étude du dossier par la direction et le personnel concernés de l'école d'accueil. 	Âgé de 14, 15 ou 16 ans (après un premier cycle au secondaire) -En réussite dans au moins deux (2) des trois (3) matières de base (FRANÇAIS, MATHÉMATIQUES, ANGLAIS). -Démontrent un intérêt particulier pour la formation professionnelle.

7.2 École Langevin

	Inscription	Critères de sélection
<u>Concentration sportive ou artistique</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Inscription du primaire pour les élèves du programme à Sainte-Agnès. • Recommandation de l'enseignant titulaire et de la direction d'école + recommandation du partenaire. • Inscription du primaire pour les élèves des autres écoles. • Recommandation de l'enseignant titulaire et de la direction d'école + recommandation du partenaire (obligation d'avoir pratiqué la discipline depuis au moins 3 ans). • 2 groupes par niveau. 	<p><u>Recommandation du partenaire porte sur (50%)</u>:</p> <ul style="list-style-type: none"> -Assiduité -Niveau de performance -Motivation <p><u>Recommandation de la direction d'école porte sur (50%)</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Autonomie -Sens de l'organisation -Attitude/comportement -Réussite scolaire <p>Une priorité est accordée aux élèves issus du programme de l'école Ste-Agnès, Norjoli (Hockey AA) s'ils poursuivent dans la même discipline. Pour les autres élèves, ils devront avoir pratiqué leur discipline depuis trois ans ou représenter l'élite sportive à un niveau provincial/national.</p>
<u>Anglais enrichi EESL</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Inscription du primaire avec recommandation de l'enseignant spécialiste et de la direction d'école. • Test de sélection pour tous les élèves. • 1 groupe par niveau. 	<p><u>Recommandation du spécialiste du primaire et de la direction d'école porte sur :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -La participation active, spontanée à diverses situations de communication. -La capacité à discuter d'un vaste éventail d'informations, d'expériences, de besoins et d'opinions avec aisance. -La capacité à communiquer son message aisément et de façon articulée. -L'utilisation efficace des ressources et des stratégies pour communiquer. -L'utilisation du langage fonctionnel avec autonomie et confiance. <p><u>Le test de sélection met l'élève en situation d'interaction orale avec d'autres élèves.</u></p>

	Inscription	Critères de sélection
<u>Concentration musicale harmonie</u>	<ul style="list-style-type: none"> Inscription du primaire avec recommandation de l'enseignant de musique du primaire et de la direction de l'école de provenance de l'élève. 1 groupe par niveau. 	<u>Recommandation du spécialiste de musique et de la direction porte sur :</u> -Intérêt marqué pour les arts -Autonomie -Sens des responsabilités -Bonne discipline personnelle

7.3 École Saint-Jean

	Inscription	Critères de sélection
<p><u>Concentration programme d'éducation internationale (PPCS-PEI)</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Inscription du primaire avec la recommandation de l'enseignant titulaire et de la direction d'école. • Test d'admission. • 2 groupes par niveau • Des élèves peuvent accéder au programme à partir de la 2^e secondaire, s'ils sont admissibles. 	<p><u>Recommandation de l'enseignant titulaire et de la direction d'école porte sur :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Très bons résultats scolaires ; -Ouverture aux réalités internationales ; -Intérêt pour le travail d'équipe et de coopération ; -Bonnes habiletés sociales ; -Expression d'un bon sens des responsabilités ; -Manifestation d'une bonne capacité d'autonomie ; -Capacité de fournir des efforts soutenus; <p><u>Le test d'admission porte sur :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Connaissances et compétences académiques -Connaissances de soi et du monde qui nous entoure
<p><u>Anglais enrichi EESL</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Inscription du primaire avec recommandation de l'enseignante spécialiste et de la direction d'école. • Test de sélection pour tous les élèves. • 1 groupe par niveau. 	<p><u>Recommandation du spécialiste du primaire et de la direction d'école porte sur :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - La participation active, spontanée à diverses situations de communication. - La capacité à discuter d'un vaste éventail d'informations, d'expériences, de besoins et d'opinions avec aisance. - La capacité à communiquer son message de façon articulée et aisément. - L'utilisation efficace des ressources et stratégies pour communiquer. - L'utilisation du langage fonctionnel avec autonomie et confiance. <p><u>Le test de sélection met l'élève en situation d'interaction orale avec d'autres élèves.</u></p>

7.4 École Paul-Hubert

	Inscription	Critères de sélection
<u>Concentration programme d'éducation internationale (PPCS)</u>	<ul style="list-style-type: none"> Inscription du 1^{er} cycle du secondaire. Des élèves peuvent accéder au programme à partir de la 3^e ou la 4^e secondaire, s'ils sont admissibles. 2 groupes par niveau. 	<p><u>Aucune sélection, toutefois l'élève inscrit au Programme d'éducation internationale à l'école Saint-Jean pourra poursuivre au 2e cycle du secondaire si :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Il/elle a réalisé le volet «Communauté et service» à la satisfaction de l'école. -Il/elle a manifesté, au cours de l'année, de l'intérêt et de la motivation à poursuivre des études dans le cadre de ce programme par son application au travail, le respect des échéances, un bon comportement et une attitude positive. -Il/elle a réussi toutes ses matières.
<u>Concentration artistique ou sportive</u>	3 groupes par niveau incluant les élèves de l'harmonie	Les élèves issus du programme au 1 ^{er} cycle du secondaire ont une priorité. Ils pourront poursuivre à moins que leur réussite scolaire soit compromise.
<u>Concentration musicale harmonie</u>	Inscription du 1 ^{er} cycle du secondaire avec recommandation de l'enseignant de musique et de la direction d'école de provenance.	<p><u>Recommandation du spécialiste et de la direction d'école porte sur :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Intérêt marqué pour les arts -Autonomie -Sens des responsabilités -Bonne discipline personnelle <p><u>Si sélection nécessaire :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1-Selon les besoins de l'harmonie (instrument joué). 2-Si plus d'un élève peut jouer de l'instrument, audition.

	Inscription	Critères de sélection
<u>Anglais enrichi</u> <u>EESL</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Inscription du Langevin et du St-Jean avec recommandation de l'enseignant et de la direction d'école. • Test de sélection pour tous les élèves. • 1 groupe par niveau. 	<u>Recommandation du spécialiste du primaire et de la direction d'école porte sur :</u> <ul style="list-style-type: none"> - La participation active, spontanée à diverses situations de communication. - La capacité à discuter d'un vaste éventail d'informations, d'expériences, de besoins et d'opinions avec aisance. - La capacité à communiquer son message de façon articulée et aisément. - L'utilisation efficace des ressources et stratégies pour communiquer. - L'utilisation du langage fonctionnel avec autonomie et confiance. <u>Le test de sélection met l'élève en situation d'interaction orale avec d'autres élèves.</u>
<u>Groupe d'exploration professionnelle</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Recommandation de la direction de l'école d'origine selon le cas. • Étude du dossier par la direction et le personnel concernés de l'école d'accueil. 	<ul style="list-style-type: none"> - Âgé de 14, 15 ou 16 ans (après un premier cycle au secondaire) - En réussite dans au moins deux (2) des trois (3) matières de base (FRANÇAIS, MATHÉMATIQUES, ANGLAIS); - Démontrent un intérêt particulier pour la formation professionnelle.